

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Diagnostique et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° P19- 062020

☐ Maladie

☐ Dentaire

☐ Optique

☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 10466 Société : 5122
☒ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre :
Nom & Prénom : BABA OTHMAN
Date de naissance :
Adresse :
Tél. : 0661197694 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : Dr Abdellah MAMOU
Neuro-psychiatre
38, Bd. Rachidi, Casablanca
Tél: 0522 47 60 00 / 0522 47 60 10
INP 091097436
Date de consultation : 27/11/2020
Nom et prénom du malade : LOTFI Hind Age:
Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant
Nature de la maladie : Trouble anxieux
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa Le : 09/12/2020
Signature de l'adhérent(e) :

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Soins
27/11/20	CNPS4		4.000,00	Dr Abdelhak Moumni Neuro-Psychiatre 38, Bd. Hassan II, Casablanca Tél: 0522 47 60 00 / 0522 47 60 01 INP 091097435

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE LA SOURCE Dr. EL MOUMNI MOUMNI 6-7 Rue Ain Assergoune CIL - Casablanca Tél: 05.22.36.24.85 / 05.22.36.26.69	27/11/20	10674,00
PHARMACIE LA SOURCE Dr. EL MOUMNI MOUMNI 6-7 Rue Ain Assergoune CIL - Casablanca Tél: 05.22.36.24.85 / 05.22.36.26.69		

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

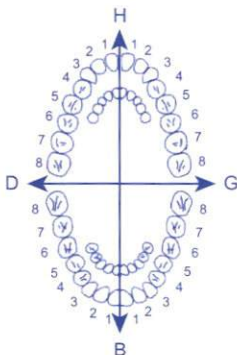
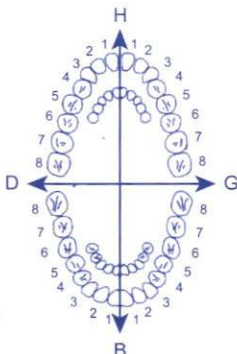
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE H 25533412 00000000 D 00000000 35533411 H 21433552 00000000 G 00000000 11433553 B [Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		COEFFICIENT DES TRAVAUX	
				MONTANTS DES SOINS
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUT

LOT 0000689
EXP 01/23
PPV 90DH00

LOT 202050 1
EXP 09 2023
PPV 35.70

دكتور عبد الله مامو

Docteur Abdellah MAMOU

LOT:0000690
EXP:01/2023
PPV:90DH00

NEURO - PSYCHIATRE
D.U. D'Angers
en expertise médicale
Ex. attaché des Hôpitaux de paris
Médecin Expert auprès des Tribunaux

اختصاصي في الأمراض العقلية و النفسانية
حائز من جامعة أنجي على دبلوم
الخبرة الطبية
ملحق سابق بمستشفيات باريس
حاكم



LOT: 0026
EXP: MAI 2025
PPV: 81,30 DH

LOT: 0025
EXP: NOV 2024
PPV: 81,30 DH

PHARMACIE LA SOURCE
Dr. EL MOUMNI MOUMNA
6-7 Rue Ain Asserdoune
Cil - Casablanca
Tel: 05 22 36 24.85 / 05 22 36 26.69

Casablanca, le

27-11-20

الدار البيضاء في

LOT: KE00024
PER: FEV 2022
PPV: 193 DH 00

LOT: KE00024
PER: FEV 2022
PPV: 193 DH 00

PHARMACIE LA SOURCE
Dr. EL MOUMNI MOUMNA
6-7 Rue Ain Asserdoune
Cil - Casablanca
Tel: 05 22 36 24.85 / 05 22 36 26.69

PHARMACIE LA SOURCE
Dr. EL MOUMNI MOUMNA
6-7 Rue Ain Asserdoune
Cil - Casablanca
Tel: 05 22 36 24.85 / 05 22 36 26.69

PHARMACIE LA SOURCE
Dr. EL MOUMNI MOUMNA
6-7 Rue Ain Asserdoune
Cil - Casablanca
Tel: 05 22 36 24.85 / 05 22 36 26.69

Durée de Traitement

2 mois

R.D.V. le

25/01/2022 à 9H00

Dr. Abdellah MAMOU
Neuro - Psychiatre
38, Bd. Rachidi - Casablanca
Tel: 05 22 47 60 00

LOT: PA00571
PER: 06-2022
PPV: 133,70DH

LOT: PA00571
PER: 06-2022
PPV: 133,70DH